

Je profite donc de l'occasion pour féliciter, avec toute la sincérité possible, l'honorable député de Russell (M. Tardif) et l'honorable député de Hastings-Frontenac (M. Webb).

Je voudrais maintenant, monsieur l'Orateur, —et ce sera l'objet de mon discours,—analyser brièvement la situation économique de notre pays et faire ressortir les effets heureux de la politique budgétaire et fiscale pratiquée par le gouvernement actuel. J'aurai ainsi l'occasion de dire toute mon admiration pour la sagesse de la politique économique et fiscale du gouvernement.

Les libéraux avaient prédit que le gouvernement conservateur serait celui de la crise. La réalité est bien différente. Parvenu au pouvoir dans des circonstances extrêmement difficiles, faisant face à une conjoncture économique inquiétante, le gouvernement conservateur a eu le courage et la compétence d'adopter les mesures financières et budgétaires que les circonstances exigeaient. Il faut se rappeler que les libéraux eux-mêmes avaient failli à la tâche au début de 1957 et qu'inspirés uniquement par des préoccupations électorales, ils n'avaient pas eu la franchise de dire à la population du pays que l'économie canadienne avait déjà commencé à fléchir dangereusement. Les conservateurs ont été élus en 1957, après s'être engagés à réduire les impôts et à améliorer les mesures dites de sécurité sociale. Pareilles promesses n'ont pas été faites en 1957 dans le dessein d'attirer la clientèle électorale, mais parce que la situation économique de notre pays l'exigeait. Les libéraux disaient de ces promesses conservatrices qu'elles étaient irréalisables. Les conservateurs les ont toutes tenues.

Une voix: Vous n'êtes pas à Québec pour dire cela.

M. Morissette: En 1956-1957,—je parle évidemment de l'exercice financier,—les Canadiens ont payé, sous forme de taxes, au gouvernement fédéral, une somme per capita de \$312.14. Pendant la même période, le gouvernement fédéral a versé aux citoyens canadiens, au titre de la sécurité sociale, une somme per capita de \$86. Ces chiffres se rapportent à la dernière année complète d'administration libérale.

En 1958-1959, la première année complète d'administration conservatrice, les contribuables canadiens ont payé au Trésor fédéral une somme per capita de \$271.16. Pendant la même période, le gouvernement fédéral a augmenté ses versements, au titre de la sécurité sociale, à un montant représentant une moyenne per capita de \$120. C'est une augmentation de 39.5 p. 100. On peut prévoir, pour l'année en cours, que les taxes que les Canadiens devront verser au Trésor fédéral

seront encore sensiblement inférieures à celles de 1956-1957.

La preuve est faite aujourd'hui que la politique de détente des conditions monétaires pratiquée par le gouvernement, à la fin de 1957, a contribué plus que tout autre facteur à contenir la récession et à provoquer une reprise des affaires. Les mesures anti-cycliques radicales adoptées par le gouvernement à l'époque, en vue d'accroître les dépenses publiques, les réductions d'impôts, l'accroissement considérable de ce qu'on appelle les paiements de transfert du gouvernement fédéral, mesures qui ont entraîné le raffermissement du pouvoir d'achat et une plus grande vigueur de la demande des biens de consommation, ont permis d'annuler les mauvais effets d'un fléchissement dans le chiffre des investissements des entreprises privées.

J'ai eu l'occasion de démontrer, l'an dernier, alors que je participais au débat sur le budget, que la récession n'a pas été aussi prononcée ni d'aussi longue durée que certains l'avaient prévu. J'ai pu établir qu'à cause de la sagesse de la politique gouvernementale en matière budgétaire et monétaire, l'économie canadienne s'était relativement bien comportée dans une conjoncture nord-américaine extrêmement difficile. A peu près dans tous les domaines de l'activité économique, la baisse n'a jamais été aussi prononcée au Canada qu'aux États-Unis, et la reprise a été plus rapide et plus vigoureuse.

Chez nous, en 1959, le ministre des Finances (M. Fleming) a continué de pratiquer une politique fiscale réaliste en refusant de céder à tous les pessimismes et à toutes les paniques. Confronté par ce qu'il a appelé lui-même un paradoxe économique, désireux de pratiquer une politique qui, à la fois, favorise le plein emploi et résiste à l'inflation, le ministre des Finances a recommandé au Parlement une légère augmentation des impôts. L'amélioration de l'état général des affaires justifiait l'optimisme du ministre des finances. Aujourd'hui, la preuve est faite que la politique adoptée par le gouvernement au début de l'année 1959 était sage.

Je me rappelle que, l'an dernier, le critique financier de l'opposition officielle, l'honorable député de Kenora-Rainy-River (M. Benidickson), avait fortement mis en doute les prévisions de l'honorable ministre des Finances quant à la situation économique en 1959-1960. La première prévision du ministre des Finances que l'opposition avait mise en doute était: une hausse du produit national brut équivalant à 7 p. 100. Le porte-parole de l'opposition, l'honorable député de Kenora-Rainy-River, s'était alors exprimé en ces termes à ce sujet. Je prierais mes collègues de se reporter aux Débats de la Chambre des